

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/119

12 décembre 1996

(96-5300)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: français

MADAGASCAR

Déclaration de S.E. M. Jaona Ravaloson
Ambassadeur, Représentant permanent de Madagascar auprès de
l'Office des Nations Unies à Genève

Nous sommes réunis ici pour célébrer le triomphe du libre-échange universel et la gloire du commerce multilatéral. Comment, en effet, ne pas payer tribut à un mécanisme qui, en dépit de la coexistence de situations différenciées et la cohabitation de différents niveaux de développement parmi ses participants, parvient à se stabiliser, à s'autoréguler et à insuffler un dynamisme indéniable aux échanges et à la production?

Rendons ainsi hommage à ce système dont la nature libérale permet à tous les pays de tirer leur parti à plus ou moins grands degrés, à des vitesses variables et selon des menus adaptés.

Deux menaces hantent, cependant, cette élégante construction:

- un risque de fragmentation si l'on ne parvient pas à faire côtoyer les arrangements régionaux avec la dynamique du multilatéralisme;
- et la marginalisation des Membres les plus fragiles si l'on ne fait pas un effort accru et collectif d'intégration.

Avec votre permission, je voudrais m'attarder sur ce second aspect. A cet égard, les PMA constituent le principal défi pour la mondialisation de l'économie et l'équilibre du système commercial multilatéral. Il importe, en conséquence, qu'à l'issue de cette première Conférence ministérielle, soient lancés, pris, confirmés ou financés, selon le cas, mesures et engagements garantissant rapidement aux PMA leur participation pleine et effective au festin de la globalisation.

Il s'agit, tout d'abord, du Plan d'action global en faveur des PMA. Ensuite, du programme intégré d'assistance technique OMC/CNUCED/CCI qui mériterait sans doute d'être étendu à d'autres organismes comme le Fonds commun des produits de base ou l'ONUDI. Je saisis, d'ailleurs, cette occasion pour réaffirmer au Secrétariat de l'OMC tout l'intérêt que Madagascar accorde à ce programme et le souhait de mon pays d'y participer et d'en bénéficier rapidement.

Cependant, au-delà de ces références majeures qui ont déjà largement réuni un consensus à Genève grâce à la coopération de tous les Membres, au dynamisme et à la ténacité du Président du Comité du commerce et du développement et à la diligence du Secrétariat, il convient de faire un pas supplémentaire ici même et maintenant.

Nous invitons de la sorte les Membres, notamment les plus développés d'entre eux, à s'engager à autoriser l'accès de leur marché, sans droits de douane ni barrières non tarifaires, à toutes les exportations des PMA, souscrivant ainsi à la proposition audacieuse et pleine de bon sens du Directeur général.

Ma délégation en appelle aussi à tous les partenaires des PMA pour qu'ils prônent la cohérence et la coordination dans la formulation de politiques en faveur des PMA dans toutes les organisations internationales, et en particulier dans les institutions financières internationales. Ce type d'action est d'autant plus aisé maintenant que l'Accord de l'OMC avec le FMI est signé et celui avec la Banque mondiale programmé. Néanmoins, il exige une vigilance permanente et une volonté politique de tous les instants de la part des différentes instances de décision, pour que les promesses et les bonnes intentions, claironnées ici ou là, ne deviennent lettres mortes.

Si, sur ces quelques points, notre Conférence aboutit à des décisions ou à des engagements fermes, nous n'aurons pas perdu notre temps et l'OMC aura commencé à répondre à l'attente des populations les plus pauvres et à modifier son image d'institution froide, impassible et technocratique.

Pour Madagascar, cet accent mis sur les PMA constitue une priorité au sein de l'OMC.

Le deuxième axe autour duquel je voudrais structurer mon intervention porte sur le programme de travail futur de l'Organisation.

La position de mon gouvernement là-dessus est claire: esquisser tout ce qui s'apparente de près ou de loin à du protectionnisme et inclure dans l'agenda de l'OMC tout ce qui contribue à une libéralisation supplémentaire du commerce et à une ouverture additionnelle des marchés.

Ainsi, pour ce qui concerne les normes de travail, mon gouvernement fait sienne la déclaration de politique générale sur la clause sociale de l'Organisation internationale des employeurs, qui en juin dernier à Genève a affirmé que "l'OIT est l'Organisation internationale qui a mandat pour s'efforcer d'améliorer les conditions de travail dans le monde par l'établissement de normes, la coopération technique, le dialogue et l'exemple". Toute intervention de l'OMC dans ce domaine devrait donc se faire en étroite association et coordination avec et sous le leadership de l'OIT afin d'éviter de rajouter de nouvelles contraintes aux pays en voie de développement et d'obérer leur émergence.

En revanche, pour ce qui concerne l'investissement et le commerce, mon gouvernement appuie avec force toute initiative en faveur d'une implication active de l'OMC.

En effet, plus qu'un problème d'accès aux marchés, les pays les moins avancés comme Madagascar se heurtent avant tout à une difficulté au niveau de l'offre. L'insuffisance de la base de production des PMA et leur manque de capacité à l'exportation ne peuvent être résolus, à ce stade, que par un flux accru et régulier d'investissements étrangers. L'investissement a, de ce fait, sa place dans les délibérations et les travaux de l'OMC.

Une avancée progressive vers un accord multilatéral, précédée bien entendu d'un processus éducatif et préparatoire, ne peut qu'apporter la sécurisation attendue par les investisseurs et constitue une économie de temps et de moyens considérables pour les PMA qui ne disposent pas de ressources administratives et financières suffisantes pour négocier une longue série d'accords bilatéraux d'investissement.

Monsieur le Président, je ne voudrais pas terminer sans m'adresser, par votre intermédiaire, au gouvernement de Singapour pour le remercier de son accueil chaleureux et sympathique et le féliciter

de sa redoutable efficacité dans l'organisation et la direction de cette réunion historique et, j'espère, décisive de l'OMC.

Je tiens aussi à exprimer la gratitude du gouvernement de Madagascar envers les donateurs qui ont permis aux PMA d'être présents physiquement dans cette auguste enceinte.

Il est vrai, Monsieur le Président, que la première mesure devant permettre aux PMA de sortir de la marginalisation consiste à les associer aux discussions et aux travaux de l'Organisation.